

2° Henriette Renan, éducatrice bretonne

« *Fratem Ernestum Secuta* »^[1]. En effet, à chacun de ses pas, Henriette a accompagné son frère Ernest, l'a soutenu dans ses travaux et ses épreuves, permis, par ses conseils et sa bienveillance, l'élévation d'un géant. Henriette et Ernest, dont les vies peuvent se confondre, peuvent être vus comme deux être indissociables, d'autant plus qu'il faut accéder aux textes du frère pour découvrir la sœur. Pourtant aujourd'hui, n'en déplaise à Henriette Renan qui s'est toujours efforcée de demeurer une figure de l'ombre, je souhaiterais la faire sortir de l'oubli dans lequel les jeunes générations l'ont quelque peu cantonnée. A l'heure où le terme de « pionnière » nous semble de plus en plus galvaudé, il m'apparaît important d'apporter ma modeste contribution à la redécouverte de la vie et l'œuvre d'une consœur d'un temps pas si révolu, qui a contribué à l'émancipation des femmes, par son action éducative.

Native de Tréguier, Henriette Renan, après avoir exercé un temps comme institutrice, devient préceptrice à l'étranger, en Pologne, pendant une dizaine d'années auprès des enfants d'un comte polonais. De retour en France, elle participe à des revues éducatives et accompagne son frère, l'écrivain Ernest Renan, dans sa mission archéologique au Liban et en Syrie où elle meurt d'une crise de paludisme. Ernest Renan, à travers l'essai *Ma sœur Henriette*, publié en 1862, relate la vie de celle, décédée un an plus tôt, qui fut non seulement sa secrétaire, mais aussi sa conseillère et confidente. Ernest Renan a aussi rendu publiques les lettres qu'ils se sont échangées, entre 1838 et 1850, qui intègrent également ce *corpus*. J'ai également pu consulter la correspondance d'Henriette Renan à sa mère Manon Renan, établie par Maurice Gasnier, grâce à l'aimable autorisation du CECJI.

Henriette Renan voit le jour à Tréguier le 22 juillet 1811, dans une famille de la petite bourgeoisie. Seule fille de Manon et Philibert Renan, capitaine de pêche, elle occupe la place difficile de l'enfant du milieu (cadette d'Alain et aînée d'Ernest), mais les épreuves vécues par le clan Renan vont peu à peu l'amener à occuper le devant de la scène, jusqu'à son décès en 1861. Henriette reçoit les enseignements de quelques religieuses bretonnes et développe de grandes capacités intellectuelles.

Jean Balcou, dans la biographie qu'il consacre à Ernest Renan, nous dresse le portrait de la jeune Henriette :

C'était surtout Henriette qui attirait l'attention, car tout le monde voyait bien cette jeune fille, qui aurait bientôt vingt ans, était une jeune fille d'exception. D'elle émanait une suave mélancolie. Et pourtant on ne voyait d'abord que cette tache de vin sur son visage à laquelle on avait du mal à s'habituer. Les épreuves l'avaient vieillie avant l'heure, et elle vieillira avant l'heure. On se demande si elle fut jamais jeune. Excessivement sérieuse, elle ne savait pas sourire, ne supportait pas la moindre distraction [...] Et quelle distinction dans cet art de s'effacer, de ne pas se mettre en avant ! La vieille ursuline qui l'avait un peu formée en était émerveillée.^[2]

Au moment du décès de leur père en 1828, Henriette choisit naturellement de mettre sa vie entre parenthèses, autant par nécessité financière que sens du sacrifice, alors que l'aîné, Alain, poursuit un apprentissage dans une société bancaire et que le cadet, Ernest, n'est âgé que de cinq ans. Jean Balcou évoque ce moment déterminant dans la vie d'Henriette :

Ce suicide du père fut un traumatisme pour toute la famille [...] C'est surtout chez Henriette, qui a dix-sept ans en ce mois de juillet 1828, que le choc est plus violemment ressenti. Car elle sait que ses frères épaulés devront supporter et que tout, jusqu'à l'impossible, repose sur elle.^[3]

La piété d'Henriette l'a souvent conduite à s'interroger sur une destinée de religieuse, dans la mesure où elle a évolué, dès son plus jeune âge, dans un environnement profondément chrétien, comme le constate également Charles Le Goffic, dans le chapitre qu'il consacre à Henriette Renan, dans son essai *L'âme bretonne* :

Son enfance fut celle des jeunes filles de la bourgeoisie trégorroise. Elle grandit dans la foi des vieux âges. Une atmosphère de piété, plus pénétrante et plus vive qu'en aucun lieu du monde, baigne cette trêve du pays breton [...]. Encore maintenant, dépossédé de la mitre et de la crosse que lui avait léguées son grand apôtre Tugdual, Tréguier est toujours la ville sainte de Bretagne. [...] La cathédrale, merveille de pur gothique, au cœur de la cité, semble absorber sa vie, la concentrer toute en elle. Seule, dans la langueur générale, elle garde une vertu agissante, sa mystérieuse énergie d'autrefois. Elle est restée un foyer d'âmes.^[4]

Faute de dot, Henriette renonce au couvent et doit opter pour une autre vie. Dès lors, sa ferveur chrétienne suscite en elle une autre forme de vocation, comme le conçoit Charles Le Goffic:

L'éducation d'un frère, plus jeune qu'elle de douze années, en l'arrachant une première fois à son penchant, fut pour elle comme une fraîche maternité. Ce besoin de tendresse et de sacrifice, cette sensibilité qui ne trouvait point à s'employer, elle les reporta sur le petit Ernest, se donna toute à son rôle d'éducatrice.^[5]

En référence au précepteur de Télémaque, Henriette se considère elle-même comme le *Mentor* d'Ernest, comme elle le lui déclare, par lettre, le 17 août 1841 : « En *Mentor* sage je dois cependant encore te signaler et surtout te conjurer de craindre cet enthousiasme qui fait la beauté réelle des jeunes années et qui sera chez toi d'autant plus vif que tes sentiments sont plus élevés. Hélas, mon ami ! L'expérience de la vie est une liqueur amère qui empoisonne tout. »^[6]

Henriette Renan est devenue par les épreuves une mère de substitution pour Ernest, de douze ans son cadet, et elle a dû assumer la charge financière et morale de la famille. La jeune fille de dix-sept ans, dans une société à l'aube de la modernité où la femme est alors considérée comme inférieure à l'homme, a repris la place de chef de famille laissée vacante. C'est donc tout naturellement qu'elle choisit l'établissement dans lequel Ernest Renan peut s'inscrire afin qu'il poursuive la meilleure scolarité possible.

Néanmoins, Henriette ne se contente pas de régler les frais de scolarité de son frère. Mère éducatrice, elle ponctue les longues lettres qu'elle expédie de Pologne à son jeune frère Ernest de nombreux conseils pédagogiques. Jean Balcou l'observe lui-même : « La personne qui se charge de creuser toutes ces failles dans la vocation programmée d'Ernest n'est autre que sa sœur Henriette. Elle le fait de l'extérieur, de Paris où elle a émigré, de son point de vue d'institutrice libératrice. »^[7]

Henriette mène ce que Victor Giraud nomme « une action secrète et profonde qu'elle exerce sur Ernest. »^[8] Elle le déconseille même d'entamer une carrière dans l'enseignement privé et l'oriente vers une carrière universitaire. Elle lui suggère aussi de développer son intérêt pour la culture et la philosophie allemande, comme le constate Jean Balcou, toujours dans la biographie qu'il consacre à Ernest Renan :

Dans sa correspondance du moment une figure s'impose de plus en plus, celle de l'Allemagne. Entretien par Henriette qui voit dans l'Allemagne une solution de refuge et qui l'encourage en ce sens, elle prend alors chez Renan une dimension quasi mythique. Si l'été 1844 fut la saison de l'hébreu l'été 1845 est la saison de l'allemand. Il se perfectionne dans le manuel de Noël et Stoeber, il s'enivre de Madame de Staël, il apprend des vers de Goethe par cœur.^[9]

Henriette incite aussi son frère à entrer en contact avec son amie Sophie Ulliac-Trémadeure, femme de lettres et éducatrice française, qui peut lui apparaître comme une personne-ressource, au cours de sa formation. Mais les conseils à cette progéniture adoptive peuvent également se faire d'ordre plus usuel. La « sœur-mère » d'Ernest, de la lointaine Pologne où elle exerce en tant que préceptrice, conjure son frère de gérer raisonnablement son budget.

Afin d'assainir les finances de la famille Renan, de subvenir aux besoins de sa mère, d'assurer un avenir à son frère cadet et par la suite d'éponger les dettes de son frère Alain, Henriette recherche un emploi, qui correspond à ses compétences éducatives acquises dans les épreuves. Tout d'abord, elle tente d'ouvrir une école dans une pièce de la maison dans laquelle elle a grandi à Tréguier mais elle essuie un échec. Elle se résigne alors, en 1835, à se rendre à la capitale pour y exercer comme sous-maîtresse dans une institution parisienne. Charles Le Goffic raconte :

Henriette prit conscience d'une tâche plus haute, d'un devoir plus âpre et plus difficile à remplir. Elle renonça d'elle-même au cloître, à la douceur du repliement solitaire. Il n'y eut point là détachement [...] mais au contraire une forme plus parfaite de sa soumission au divin. L'épreuve fut la première clarté de cette âme. Elle se trouva debout au premier coup, et sans défense, ignorante de la vie, ayant sommeillé jusqu'à vingt-quatre ans dans le rêve mystique des femmes de sa race, elle se jeta délibérément dans le siècle, sollicita un poste d'institutrice et vint à Paris.^[10]

Avant d'occuper son premier emploi de sous-maîtresse, Henriette poursuit ses études dans un pensionnat à Paris. Elle se montre nettement déçue par ces expériences, comme elle le raconte à sa mère Manon Renan, dans une lettre qu'elle lui adresse le 25 septembre 1836 : « Notre rentrée a lieu le 1^{er} octobre et nous avons encore pour ce jour quelques nouvelles élèves inscrites ; néanmoins, ma

bonne mère, je ne me livre pas trop fortement à l'espérance de voir s'augmenter cette maison. Plus je vais, plus je trouve d'obstacles dans l'infériorité de Mme Béguy [la directrice], qui, avec toute la bonté possible, n'a aucune des qualités nécessaires pour inspirer de la confiance. »^[11]

Henriette, dépitée par l'enseignement public, semble affaiblie par cet épisode. Afin d'expliquer le drame intérieur vécu par la jeune Bretonne, Charles Le Goffic, dans l'essai intitulé *Henriette Bretonne, une déracinée*, rapporte les travaux de l'écrivain Jean Lemoine, consacrés aux conséquences du déracinement :

Monsieur Jean Lemoine, raconte qu'à l'établissement des *Sœurs de la Croix*, à Paris, rue de Vaugirard, qui place chaque année six mille domestiques, dont la moitié sont Bretonnes, la plupart de ces malheureuses filles [...] reviennent au parloir pleurer des heures entières et demander avec instance qu'on leur donne les moyens de reprendre le chemin du pays. Il se passa chez Henriette Renan quelque chose de semblable, sinon de plus douloureux encore.^[12]

De son côté, Ernest Renan s'emporte contre l'ampleur écrasante de la tâche de la maîtresse d'école qui a ébranlé sa sœur : « La carrière de l'éducation est si ingrate pour les femmes, qu'au bout de cinq années passées à Paris, après plusieurs maladies contractées par l'excès du travail, ma sœur était encore loin de suffire aux charges qu'elle s'était imposées. »^[13] Dès lors, il ne fait plus de doute que Henriette Renan doit renoncer à enseigner en tant qu'institutrice. Elle se tourne à présent vers le préceptorat.

Le choix de cette seconde voie peut aussi apparaître comme purement financier. La rente annuelle perçue permet à la famille Renan d'assainir ses finances et de lever les diverses hypothèques sur la maison familiale de Tréguier, en avril 1844. Henriette bénéficie chaque année de trois mille francs de rémunération^[14], ce qui apparaît comme un salaire plutôt conséquent. En effet, à la même époque, seule l'institutrice des enfants du prince de Metternich en perçoit un semblable.

Selon le contrat signé le 11 janvier 1841 avec le banquier du Comte^[15], Henriette Renan doit maîtriser les connaissances suivantes afin de les transmettre aux trois petites comtesses : « toutes les branches de l'instruction excepté les arts d'agrément et les langues étrangères. ». Cela montre l'étendue du savoir d'Henriette, titulaire d'un brevet de capacité pour l'instruction primaire, décerné à Lannion en 1835.

L'intéressante rétribution compense les conditions de vie austères d'une préceptrice à l'étranger. Henriette vit une douloureuse séparation avec sa famille et plus particulièrement son frère. Ses déplacements réguliers, aux côtés des Zamoyski, entre la Pologne et l'Autriche où le comte entretient une intense vie mondaine, n'améliorent pas la régularité des échanges postaux avec les Renan.

Ernest Renan, le 23 mars 1842, dans une lettre qu'il destine à sa soeur, avoue souffrir lui aussi des milliers de kilomètres qui les séparent :

Encore un éloignement, ma chère Henriette. Vienne était encore trop rapproché de nous ; il fallait que l'Europe entière nous séparât. Pour le coup, j'espère que c'est fini, et que tu vas t'arrêter au moins en Pologne. Il ne fallait rien moins que la Russie pour me rassurer et mettre des bornes à tes voyages. Mon imagination s'effraie quand je songe aux espaces immenses qui nous séparent. ^[16]

Henriette, bretonne intransplantable, ^[17] subit en Pologne les affres de l'exil. Elle endure la rigueur du climat polonais, qui lui provoque de sérieux soucis de santé et un sentiment profond de solitude. Elle l'exprime elle-même à sa mère, par lettre, le 28 mars 1845 :

Après plusieurs incertitudes nous avons passé tout l'hiver au milieu de ces forêts et quel hiver, grand Dieu ! quoique le temps s'adoucisse un peu, tout est encore couvert de neige ; j'ai les yeux bien fatigués de cette éternelle blancheur. [...] mais tout cela n'est rien si on le compare à ce qui se passe dans cette solitude élevée. ^[18]

De son côté, Ernest écrit à Henriette, le 7 septembre 1846, pour lui déconseiller de prolonger son séjour en Pologne :

Se pourrait-il, chère amie, que nous eussions cédé trop facilement aux raisons que nous alléguait ton courage pour prolonger ton exil ? Je n'ai pas besoin de te répéter ce dont je t'ai si instamment supplié, de mettre avant (tout) la conservation de ta santé, et de ne reculer sur ce point devant aucun sacrifice. ^[19]

Henriette Renan possède un fort tempérament et il est difficile pour elle d'exécuter sans sourciller la moindre consigne ou encore les « caprices » ^[20] du comte Zamoyski, selon le terme utilisé par Ernest Renan, dans une lettre datée du 22 mars 1846. Le statut d'Henriette est celui d'une domestique et elle doit obéir aux ordres de ses employeurs. Ayant la charge de trois fillettes, elle doit accepter une nouvelle fois et de manière peut-être encore plus brutale, de laisser sa vie passer au second plan.

La Trécoroise semble réduite au silence avec le comte Zamoyski. Nous pouvons imaginer combien cela a dû lui apparaître difficile de se voir muselée, elle qui bénéficiait de l'autorité et de la place d'un homme dans sa famille. Dans l'essai *L'Âme bretonne*, Charles Le Goffic considère même que Henriette effectue un véritable « servage pédagogique » ^[21], dans la mesure où sa mission d'éducation provoque une privation de sa liberté.

Lorsqu'elle n'enseigne ou ne prépare aucune activité d'instruction, Henriette évolue dans une certaine torpeur, en proie à une profonde apathie. Elle ne vit plus qu'au contact des fillettes. À sa mère Manon Renan, Henriette explique le 22 mars 1841 : « Quoique mes leçons et ma surveillance sur mes jeunes comtesses soient continuelles depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, je ne puis être fatiguée de cette continuité tant il me semble léger de n'être chargée que de 3 élèves après avoir été responsable des progrès de 60. » ^[22]

Pour Henriette Renan, l'étude se présente comme une consolation. C'est sa seule manière de garder un souffle de vie. Elle passe ainsi des heures à la bibliothèque, telle une recluse, à préparer ses leçons. Eva Stankovitch, qui a consacré sa thèse à la carrière et l'œuvre d'Henriette Renan, a ainsi découvert, au cours de ses recherches, un manuscrit inédit comportant dix-huit leçons de géographie, rédigées en vue d'enseigner cette matière aux jeunes Polonaises.

D'autre part, Ernest le rappelle lui-même : « Elle tenait de notre père une disposition mélancolique, qui lui laissait peu de goût pour les distractions vulgaires, et lui inspirait même une certaine disposition à fuir le monde et ses plaisirs. » [23] Prédipsosée à ce sentiment d'ennui et de neurasthénie, Henriette se retrouve face à elle-même. Alors elle travaille, elle écrit, sans relâche, et peaufine son style littéraire. Elle génère de nouvelles idées qu'elle met au service d'Ernest, à son retour en France. Henriette mûrit, se discipline, s'endurcit.

Enfermée dans une solitude et une mélancolie qu'elle recherche autant qu'elle les fuit, Henriette Renan, sensible, ressent cependant un profond besoin de tendresse. Loin de son frère cadet qui lui a apporté tant de réconfort, c'est auprès des trois fillettes polonaises qu'elle en retrouve et particulièrement, auprès de la benjamine, Cécile. Ernest le confie lui-même : « L'amour avec lequel elle embrassa ses fonctions, l'affection qu'elle conçut pour ses trois élèves, le bonheur de voir ses efforts fructifier, en particulier dans celle qui, par son âge, fut appelée à recevoir le plus longtemps ses leçons : Mme la princesse Cécile Lubomirska, la rare estime qu'elle obtint de toute noble famille, qui après son retour en France, ne cessa point de recourir à ses lumières et à ses conseils. » [24]

Par ailleurs, la loi Jules Ferry a mis en place l'instruction obligatoire à partir de l'âge de six ans. Aussi, un enfant ne peut bénéficier des services d'un précepteur que durant une quinzaine d'années, jusqu'à son entrée dans l'âge adulte. Les préceptrices doivent envisager l'après, alors qu'elles sont encore en activité. Henriette Renan l'a bien compris et économise pour son retour en France.

De retour d'exil, Henriette se retrouve perdue dans son pays qu'elle ne reconnaît plus, transformé par la Révolution de 1848. Son seul repère, Ernest, toujours Ernest, comme Henriette le confie elle-même, dans une lettre qu'elle lui adresse, le 1er juillet 1848 :

O mon Ernest, à quelle existence suis-je donc désormais condamnée ! ... Toujours trembler pour toi, ne plus connaître une ombre de sécurité ! ... La nouvelle des événements effroyables du 23, 24 et 25 juin arrive jusqu'à moi : essaierai-je de te dire dans quel état elle me laisse ? Existes-tu, mon pauvre ami, et faudra t-il que je sois encore plusieurs jours dans cet état d'atroces angoisses ? [25]

Aussi le frère et la sœur vivent à Paris plusieurs années dans une parenthèse enchantée, durant laquelle Henriette poursuit ses activités au sein de la revue éducative *Le journal des petites personnes*, dirigé par son amie Sophie Ulliac de Trémadeure et assiste Ernest dans les recherches en vue de prochains travaux. Laudyce Rétat, lors d'une conférence prononcée le 22 mai 1986 au Collège de France, constate que durant ce temps suspendu « Entre 1850 et 1856, Henriette soeur

bien aimée, *Mater et Magistra*, atteint à la paix des élus selon saint Augustin “ qui désirent ce qu’ils ont “»^[26].

Mais cette bulle est vite brisée lorsque Ernest épouse Cornélie Scheffer en 1856. Henriette se sent à nouveau exclue, isolée, fragilisée. Dans une lettre datée du 16 février 1857, découverte par Jean Balcou, Henriette s’ouvre à sa mère : « Personne ne peut ressentir ce que j’éprouve dans cette maison qui a été la mienne et qui est aujourd’hui celle d’une autre, au milieu d’objets qui tous m’ont coûté un sacrifice et sur lesquels on m’a fait entendre assez crûment que je n’ai plus aucun droit. »^[27]

Il faut à Henriette une nouvelle orientation de carrière, un sursaut de vie. Grâce à Ernest, sa carrière d’éducatrice va bientôt prendre une autre dimension. En effet, Napoléon III propose à Ernest Renan l’organisation d’une mission archéologique « La mission Phénicie » en Syrie et au Liban. Ernest souhaite profiter de cette expédition pour concevoir un essai sur les origines du christianisme qu’il envisage de nommer *Vie de Jésus*. Ernest voit en Henriette l’assistante idéale dans la réalisation de ces nouveaux travaux et la convie tout naturellement à le suivre durant ce long périple. Il débarque donc à Amschitt (Mont Liban) le 26 novembre 1860, accompagné de sa sœur et de son épouse.

Néanmoins cette fois-ci Henriette Renan ne ressent aucun sentiment d’abandon. L’ancienne éducatrice rebondit. Elle s’intéresse à la vie locale et rencontre la population. Elle incite même son frère et sa belle-sœur à faire de même. Sur les conseils d’Henriette, Ernest et Cornélie participent à de nombreuses festivités (fêtes, soirées, messes...). Par le biais de ses compétences, Henriette transforme cette mission archéologique en une véritable expérience humaine, qui la bouleverse à tout jamais. C’est au Proche-Orient, selon Ernest, que « Dieu lui montra enfin, avant de quitter cette terre, quelques jours de bonheur pur. »^[28]

Mais Henriette, qui paraît avoir enfin trouvé sa place, voit son existence foudroyée, foudroyée par le paludisme, alors présent au Liban. Au moment où sa vie s’achève, elle transmet ses derniers conseils à son frère, qui lui-même, est aussi atteint par cette terrible maladie mais survit. Ernest apprend à son réveil, bouleversé, après un épisode de fièvre délirante, le décès de celle qui fut sa seconde mère, sa secrétaire et sa confidente. Dans ce temps d’entre-deux où ils sont tous deux perdus, ensemble, entre la vie et la mort, Ernest perce les secrets du Ciel. D’ailleurs n’était-il pas venu, pour cette raison véritable, dans ces contrées lointaines Bibliques, développer son intérêt pour l’herméneutique et l’exégèse des textes sacrés ?

Henriette, que Tobie Zakhia compare à « Christophe Le passeur de la légende »,^[29] se fait dès lors passeuse de vie, médiatrice éternelle, ce qui incite, par la suite, son frère à la sanctifier, dans la sorte d’hagiographie qu’il lui consacre, *Ma sœur Henriette*, en 1862. Au moment où elle vit sa dernière heure, la vertueuse Henriette permet à Ernest de s’accomplir une seconde fois, de renaître. Il apparaît dès lors évident que sur ces terres sacrées, Henriette Renan, dans un sacrifice ultime, a accompli son destin : sa mission, l’éducation de son frère, est définitivement achevée.

Ma sœur avait dix-sept ans. Sa foi était toujours vive, et plus d'une fois la pensée d'embrasser la vie religieuse avait fortement préoccupé son esprit. [...] Sans moi, elle eût sans contredit adopté un état qui, vu son instruction, ses dispositions pieuses, son manque de fortune et les coutumes du pays, semblait pour elle tout à fait indiqué. C'était surtout vers le couvent de Sainte-Anne, à Lannion, joignant le soin des malades à l'éducation des demoiselles, que se tournaient ses désirs. Hélas ! [...] Mais elle était trop bonne fille et trop tendre sœur pour préférer son repos à ses devoirs, même quand des préjugés religieux qu'elle partageait encore devaient la rassurer. Dès lors, elle s'envisageait comme chargée de mon avenir.^[30]

Camille Raguenes

UBO-CECJI

[1] Épitaphe que Ernest a composée pour sa sœur et qui ne fut jamais gravée sur sa tombe.

[2] Jean BALCOU, *Ernest Renan : une biographie*, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 34.

[3] *Ibid.*, p. 32.

[4] Charles LE GOFFIC, *L'âme bretonne*, série 1 « Une déracinée », in Wikisource.org.

URL : <https://fr.wikisource.org/wiki/> (Consulté le 12 mai 2023)

[5] *Ibid.*, in Wikisource.

[6] Ernest RENAN, *Correspondance générale*, Tome II, Paris, Honoré Champion, 2008, p.132.

[7] Jean BALCOU, *Ernest Renan : une biographie, op. cit.*, p. 43.

[8] Victor GIRAUD, « Henriette Renan » in *Sœurs de grands hommes*.

URL : <https://www.jstor.org/stable/44844618> (consulté le 12 mai 2023)

[9] *Ibid.*, p. 72.

[10] Charles LE GOFFIC, *L'Âme bretonne*, série 1 « Une déracinée », *op. cit.*, in Wikisource.

[11] Maurice GASNIER, *Correspondance de madame Vve Renan*, thèse de doctorat dirigée par Louis Le Guillou, Université de Bretagne Occidentale, 1982, p.75.

[12] Charles LE GOFFIC, *L'Âme bretonne*, série 1 « Une déracinée », *op. cit.*, in Wikisource.

[13] Ernest RENAN, *Ma sœur Henriette, précédé de Les enfants Renan*, préface de Mona Thomas, suivi de *Lettres d'Henriette Renan à son frère, 1838-1850*, Brest, Coop Breizh., 2001, p. 46.

[14] Corrie SIOHAN, « Henriette Renan en Pologne » in *Etudes Renaniennes*, Année 1980, volume 45, pp. 14-17.

[15] Nicolas BOURGUINAT, « Préceptrices anglaises et françaises en Russie dans la première moitié du XIX^e

siècle », in *Voyageuses dans l'Europe des confins (XVIII-XXe)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2014, p.57.

[16] Ernest RENAN, *Correspondance générale*, tome I, Paris, Honoré Champion, 1995, p.284.

[17] Ernest RENAN, *Œuvres complètes*, Paris, Calmann-Lévy, 1947-1961, p.808.

[18] *Ibid.*, p. 574.

[19] Ernest RENAN, *Correspondance générale*, tome III, Paris, Honoré Champion, 2008, p.101.

[20] Ernest RENAN, *Correspondance générale*, tome II, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 196.

[21] Charles LE GOFFIC, « Une déracinée : Henriette Renan », *op.cit.*, in Wikisource.

[22] Maurice GASNIER, *Correspondance de madame Vve Renan, op.cit.*, p.115.

[23] Ernest RENAN, *Ma sœur Henriette*, précédé de *Les enfants Renan*, préface de Mona Thomas, suivi de *Lettres d'Henriette Renan à son frère*, *op. cit.*, p.42.

[24] Ernest RENAN, *ibid.*, p. 54.

[25] Ernest RENAN, Correspondance générale, tome II, *op. cit.*, p. 568.

[26] Laudyce RÉTAT, « Henriette Renan » in *Études renaniennes*, N°66, 4e trimestre 1986, pp. 3-19.

URL : www.persee.fr/doc/renan_0046-2659_1986_num_66_1_1336.

(Consulté le 12 mai 2023).

[27] Maurice GASNIER, Correspondance de madame Vve Renan, *op. cit.*, p. 207.

[28] Ernest RENAN, *Vie de Jésus, Histoire des origines du Christianisme*, livre premier, Paris, Arlea, 2005 [1863], p. 4.

[29] Tobie ZAKHIA, *Henriette, la sœur accompagnatrice : Le Mémorial d'Amschit* in *Renan en Orient*, Presses universitaires de Rennes, 2022. URL : <http://books.openedition.org/pur/160072>.

(consulté le 12 mai 2023)

[30] Ernest RENAN, *Ma sœur Henriette*, précédé de *Les enfants Renan*, préface de Mona Thomas, suivi de *Lettres d'Henriette Renan à son frère*, *op. cit.*, pp. 46-47.